

Stratégies des acteurs dans la mise en œuvre du programme de désarmement des groupes armés nationaux au Nord-Kivu

Gervais Muhindo Bayibika
Université de Goma-RD Congo

Résumé

L'utilité grandissante dans ce travail réside dans l'analyse des comportements rationnels des acteurs impliqués dans le processus du désarmement des groupes armés nationaux au Nord-Kivu. L'étude sous examen se situe à la bifurcation de tant de domaines partagés entre la sociologie politique, la géostratégie, la sociologie des conflits, la géopolitique, la staséologie, la statologie, l'analyse des politiques publiques et la prospective politique.

Cette réflexion est réalisée sous la boussole méthodologique de l'analyse stratégique incarnée par le triangle opératoire (acteurs, ressources et stratégies).

En appliquant l'analyse stratégique à cette étude, les acteurs dans le processus du désarmement des groupes armés nationaux au Nord-Kivu comprennent les acteurs nationaux (Président de la République, Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants, Groupes armés, CIDDR, CONADER, UEPNDDR, FARDC, Services spécialisés du gouvernement), et internationaux (MONUC/MONUSCO, EUSEC, Banque Mondiale, Agences du système des Nations Unies, organisations non gouvernementales internationales, Société civile congolaise, Secteurs public et privé).

Les stratégies de paix et de sujétion sont les deux grands mécanismes mobilisés dans le programme du désarmement des GAN du Nord-Kivu. C'est par l'appropriation des éléments mobilisés pour le besoin de l'analyse que la présente réflexion trouve toute sa recette de scientifique pour promouvoir une politique sécuritaire et stratégique de développement au Nord-Kivu contemporain.

Mots clés : Stratégie, Acteurs et Désarmement

Abstract

The growing utility in this work resides in the analysis of the behaviors rational of the actors implied in the process of the disarmament of the national armed groups in the North-Kivu. The survey under exam is located to the bifurcation of so many shared domains between the political sociology, the géostratégie, the sociology of the conflicts, geopolitics, the staséology, the statology, the analysis of the public policies and the political forecasting.

This reflection is achieved under the methodological compass of the strategic analysis embodied by the operative triangle (actors, resources and strategies).

While applying the strategic analysis to this survey, the actors in the process of the disarmament of the national armed groups in the North-Kivu understand the national actors (President of Republic, Ministry of the National Defense and Fighting Ancients, armed Groups, CIDDR, CONADER, UEPNDDR, FARDC, specialized Services of the government), and international (MONUC/MONUSCO, EUSEC, World Bank, Agencies of the system of the United Nations, international non governmental organizations, Congolese civil society, Sectors public and private).

The strategies of peace and vassalage are the two big mechanisms mobilized in the program of the disarmament of the GAN of the North-Kivu. It is by the appropriation of the elements mobilized for the need of the analysis that the present reflection finds scientist's recipe to promote a politics sécuritaire and strategic of development in the contemporary North-Kivu.

Key words: Strategy, Actors and Disarmament

Date of Submission: 09-02-2022

Date of Acceptance: 23-02-2022

I. INTRODUCTION

L'insécurité dans la Province du Nord-Kivu en RDC constitue l'objet d'étude au cœur de la présente réflexion. Les années allant de 2004 à 2019 écoulées, apparaissent au regard de l'histoire de la RDC comme la période des politiques sécuritaires de toutes sortes sur son territoire surtout dans sa partie Est. Ce phénomène mis en débat a déjà été traité sous diverses formes par d'autres chercheurs. Ce foisonnement d'études explorées couvre deux thématiques de recherches axées sur le désarmement et la sécurité. La Province du Nord-Kivu et l'intervalle de temps allant de 2004 à 2019 sont des choix portés dans ce travail.

En dépit de tous les programmes du désarmement des GAN déployés par le Gouvernement de la RDC depuis 2004, la Province du Nord-Kivu est toujours confrontée à l'insécurité grandissante des GAN. Celle-ci fait l'objet d'un vif débat au sein de la classe politique et de la société civile congolaise, des analystes des politiques publiques, des partenaires au développement de la RDC sur l'efficacité du PNDDR et son impact sur la sécurité comme problème social de recherche. Ce problème social fait débat sur le diagnostic de l'insécurité et l'impact des programmes du désarmement des groupes armés mis en œuvre par l'Etat congolais en vue d'y mettre fin. En définitive, il soulève l'obstacle à la compréhension des causes de la persistance de l'insécurité au Nord-Kivu malgré les programmes du désarmement des GAN comme problème général de la présente recherche.

Ce problème a suscité la question principale formulée comme suit : pourquoi l'insécurité persiste-t-elle dans la Province du Nord-Kivu en RDC malgré les programmes du désarmement des GAN mis en œuvre par le Gouvernement de la République avec l'appui de la communauté internationale?

Subsidiairement au problème général et à la question principale de l'étude, le problème spécifique que la présente recherche soulève est la contradiction frappante entre les analystes sécuritaires et les acteurs au sujet de l'influence de l'échec du désarmement des GAN sur l'insécurité au Nord-Kivu. Pour les uns, le processus du désarmement des GAN aurait contribué à sécuriser le territoire national, les personnes et leurs biens, voire la région. Pour les autres, ledit processus aurait échoué et c'est le facteur générateur de l'insécurité, comme le témoigne l'insécurité persistante dans laquelle, reste plongée la Province du Nord-Kivu où morts violentes par armes, viols, déplacements internes des populations, conflits armés répétitifs, milices actives, armes entre les mains des citoyens, etc. L'observation sur le terrain montre qu'il y a toujours et encore de l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu. Or, en matière des politiques publiques, lorsque les objectifs fixés ne sont pas atteints, il y a eu échec.

D'une façon générale, l'échec des programmes du désarmement des GAN mis en œuvre par le Gouvernement de la RDC expliquerait la persistance de l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu.

L'objectif général poursuivi par la présente étude est d'expliquer la persistance de l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu malgré les programmes du désarmement des GAN mis en œuvre par le Gouvernement de la RDC.

Pour le besoin de cette analyse, **la méthode stratégique** nous a paru appropriée à l'objet d'étude.

Les partisans de la méthode stratégique mise au point par M. Crozier et E. Friedberg¹ ne se mettent pas d'accord sur un protocole unique.

Cette analyse nous a permis de comprendre la logique du triangle opératoire : *acteurs, ressources et stratégies*² et faire le bilan ou l'évaluation du programme de désarmement des groupes armés et la sécurité au Nord-Kivu.

Les ressources dans le programme du désarmement sont constituées de la violence armée, des violations des droits humains, des influences internes et externes, des regroupements et partis politiques, de la position géopolitique et stratégique du Nord-Kivu, les ressources naturelles.

Les stratégies du désarmement des groupes armés dans la Province du Nord-Kivu sont la conclusion des accords de paix, le brassage, le mixage, l'intégration accélérée des G.A, la création des structures de mise en œuvre du programme de désarmement, le vote de la résolution 2098 par le Conseil de sécurité de l'ONU, l'élaboration des documents du désarmement des groupes armés, le soutien de la MONUSCO et de la communauté internationale, les incitations, les coercitions, les obstructions (non coopération), les persuasions des groupes armés.

Trois techniques de récoltes de données sont mobilisées dans ce travail : l'observation directe désengagée, la technique documentaire et l'entretien structuré.

¹ Lire à ce sujet : PAVÉ Francis (Dir.), *L'analyse stratégique : sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels. Autour de Michel Crozier*, Paris, éd. du Seuil, 1994.

² M. Crozier et E. Friedberg, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective (1977)*, Paris, éd. du Seuil, 1981, cité par J. Otemikongo Mandefu Yahisule, *Guerre des méthodes en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 193.

Les données recueillies étant de nature qualitative, la technique d'analyse qualitative est d'usage et fait, par conséquent, appel à l'analyse de contenu. En effet, il est question *d'analyser les informations manifestes issues des documents existants et des enquêtes*.

Pour obtenir et gérer la sécurité en Province du Nord-Kivu, le gouvernement congolais et ses partenaires ont fait usage de stratégies de paix et de sujétion³.

La présente réflexion est structurée autour de deux axes analytiques à savoir la stratégie de paix et la stratégie de sujétion. L'économie de ces deux axes fait l'objet des commentaires subséquents.

1. Stratégies de paix

Les stratégies de paix et de résolution de conflits se traduisent par la recherche de nouveaux mécanismes par lesquels, l'Etat congolais et ses partenaires ont prévenu les causes et jugulé l'éclatement de conflits armés au Nord-Kivu. Comparativement à ce que dit la littérature, ces stratégies relèvent de la négociation ou de l'approche consensuelle des approches traditionnelles du désarmement.

1.1. Intégration et désarmement des forces et groupes armés

Selon les statistiques remises par les différents protagonistes congolais lors de la signature de l'Accord global et inclusif sur la Transition en RDC, les principaux groupes congolais concernés par les programmes d'intégration et de DDR constituaient au départ un effectif total évalué à 230.000 à 250.000 hommes. Le tableau 1 répartie les effectifs d'hommes combattants avant le PNDDR.

Tableau 1. Répartition des effectifs d'hommes combattants avant le PNDDR

| N° | Forces ou groupes armés | Effectifs d'hommes déclarés |
|----|-------------------------|-----------------------------|
| 1 | ANC/RCD-Goma | 45.000 |
| 2 | Groupes Mai-Mai | Entre 30.000 et 50.000 |
| 3 | ALC/MLC | 30.000 |
| 4 | RCD- N | 10.000 |
| 5 | FAC /Gouvernement | 100.000 |
| 6 | APC/RCD- K/ML | 15.000 |
| | Total | Environ 250.000 |

Source : Accord de cessez-le-feu signé à Lusaka le 10 juillet 1999 par les chefs d'État de RDC et de cinq autres pays africains ayant déployé des troupes dans ce pays.

Le tableau 1 renseigne les statistiques remises par les signataires de l'accord politique précité.

En 2004, le PNDDR est cependant élaboré sur la base d'une estimation revue à la hausse de 330.000 combattants. Parmi ces derniers, 150.000 sont censés intégrer la nouvelle armée nationale intégrée, les FARDC, alors que 180.000 autres (parmi lesquels 30.000 enfants) doivent être démobilisés et réinsérés dans la vie civile. Il apparaîtra plus tard que les statistiques avaient été gonflées (« effectifs fantômes ») par les différents protagonistes.

L'enjeu était important, politiquement et financièrement. Politiquement tout d'abord dans la mesure où chaque groupe voulait montrer qu'il avait plus de combattants et donc de forces sur le terrain ; financièrement ensuite, étant donné que le « paquet » total pour un démobilisé ayant suivi tout le processus jusqu'à la réintégration revenait à 810 dollars.

Cette intégration des forces et groupes armés a constitué la première phase du programme national du désarmement des GAN dans laquelle, la collecte des armes, leur contrôle et leur destruction n'ont pas été au rendez-vous.

1.2. Intégration et désarmement des FARDC et milices supplémentaires (2008-2010)

Après plus d'un an et demi de négociations, la Banque mondiale et la BAD ont accepté de mettre à la disposition du gouvernement un fonds de 75 millions de dollars pour la deuxième phase du PNDDR. Celle-ci devait permettre d'intégrer au processus DDR environ 70.000 membres des FARDC et 19.000 miliciens supplémentaires.

Parmi ces 70.000 ex-combattants, 23.000 devaient être démobilisés, 8.000 enfants devaient recevoir une aide pour le regroupement familial et leur réintégration dans la vie civile, tandis que 40.000 ex-combattants

³ Dans cette étude, la stratégie est employée comme la « conception et l'exécution d'une action collective en milieu conflictuel ». Elle est aussi davantage « l'action humaine finalisée, volontaire et difficile ». Elle est enfin « la conduite et les conséquences des relations humaines dans le contexte d'un conflit armé effectif ou éventuel ». Lire à ce propos Géré, 2000, p. 252 ; Montbrial, 2000, p. 527 et Luttwak, 2002, p. 22, cités par C.-P. David, *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, 3^e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p.267.

« laissés pour compte » lors de la première phase devaient enfin recevoir leur paquet de réintégration socio-économique.

Toutefois, trois éléments ont depuis lors sévèrement perturbé les actions de DDR et eu pour effet une baisse considérable des effectifs à traiter par rapport aux prévisions initiales : (1) la reprise des combats à l'Est fin 2008, (2) l'intégration accélérée des forces du CNDP au sein des FARDC à la suite de l'accord de paix de mars 2009 avec le Gouvernement, et enfin (3) la décision du gouvernement congolais d'exclure la Garde Présidentielle (12 à 15.000 hommes) du processus DDR. Le tableau 2 décrit le traitement des GAN à la suite des Accords de paix de Goma de 2009.

Tableau 2. Traitement des GAN à la suite des Accords de paix de Goma de 2009.

| N° | Nature de fonction | Lieu d'affectation | Noms | Composante ex-groupe armé | | | | | | | | | |
|----|--|--------------------|------------------|---------------------------|------------|-------|------|------|---------|-------|-------|-------|---|
| | | | | CNDP | PARECO-PAP | PAREC | AFPC | UIPS | PARENAS | UREDC | UND-R | PRD-S | |
| A1 | Armée | | | | | | | | | | | | |
| 1 | Intégration et reconnaissance des grades | | | o | o | o | o | o | o | o | o | o | o |
| 2 | Cmdt 1 ^{er} Secteur | Beni | Col RUHORIMBERE | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 3 | Cmdt Secteur | Masisi | Col BAUDOUIN | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 4 | Cmdt OPS | Luna | Col AKILIMALI | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 5 | Régiment | Beni | Col BISAMBAZA | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 6 | Régiment | Butembo | Mjr CELESTIN | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 7 | Régiment | Lubero | Col MURENZI | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 8 | Régiment (808) | Eringeti | Col MBONEZA | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 9 | Régiment | Rumangabo | Col MULOMBA | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 10 | Régiment | Mweso | Col L ZIMURINDA | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 11 | Régiment | Ngungu | Col MUGISHA | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 12 | Régiment | Mushaki | Col JOSEPH | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 13 | Régiment | Masisi | Col MANZI | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 14 | Régiment (804) | Walikale | Col MUDAHUNGA | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 15 | Régiment (806) | Kibumba | Col MUGISHO | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 16 | Régiment(802) | Nyongera | Col NYAMUSHENGWA | o | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| A2 | POLICE | | | | | | | | | | | | |
| 17 | Reconnaissance des grades | | | o | ● | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 18 | Cmdt District | Rutshuru | Col NGARUYE | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 19 | Cmdt District | Masisi | Mjr GASHINYA | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 20 | Cmdt PNC/Gardiennage | | Col RUSINGIZA | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 21 | Cmdt P.S.R | Province | Col NZARAMA | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

Source : Adapté du Centre pour la Gouvernance, « Regain des violences dans les Provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et le District de l'Ituri en République Démocratique du Congo », Centre pour la Gouvernance, « Regain des violences dans les Provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et le District de l'Ituri en République Démocratique du Congo », Kinshasa, Rapport de juillet 2012, p. 19.

Légende :

- o : Avoir bénéficié des grades ou des fonctions
- : Avoir bénéficié partiellement des grades ou des fonctions
- : N'avoir bénéficié ni de grades ni de fonctions.

Sur neuf groupes armés concernés par le processus de brassage dans le Nord-Kivu, le CNDP est le seul groupe « chouchou » dont les officiers ont bénéficié de grades ou de fonctions au sein des FARDC , de la PNC et de l'Administration publique.

Cette intégration connue sous le nom de « Brassage » n'est pas à l'abri des critiques négatives. Lors de la prise d'arme par les structures de commandement des régions militaires en 2003, certains officiers issus du RCD-Goma, notamment L. Nkunda, E. Ruhorimberere et Gichondo ont refusé d'intégrer les FARDC au motif qu'ils ont été victimes d'actes de discrimination fondée sur leur origine ethnique et/ou tribale⁴.

Bien que remplacés par leurs frères d'armes et de tribus, à savoir Obedi Rwibasira et J. Mutebutsi, ces officiers réfractaires, retranchés dans les montagnes de Masisi, ont mené une expédition punitive contre le commandement de la 10^{ème} région militaire du Général Nabilolwa lors de la guerre du 16 mai-début juin 2004.

⁴ Déclaration du CNDP à la Conférence de Goma du 1^{er} janvier 2008 : « ...courant 2004, nous avons été au regret de devoir constater qu'en dépit des avertissements répétés, le Gouvernement de la Transition ne prenait aucune initiative pour régler quant au fond les questions restées sans réponse depuis les Accords de Sun City. Nous en avons tiré toutes les conséquences en créant d'abord la Synergie Nationale pour la Paix et la Concorde qui aura le mérite d'avoir réconcilié les Hema et les Lendu en Ituti, en suite, le CNDP. Quant au Gouvernement actuel, on s'aperçoit qu'il risque de dissiper tout son capital de confiance amassé au terme de récents scrutins. A titre d'exemple, cela se traduit, par une indifférence caractérisée face à la question du rapatriement de nos compatriotes réfugiés dans les pays voisins, mais aussi par les exactions de toutes sortes, en particulier les arrestations et détentions arbitraires exercées par l'appareil sécuritaire de l'état sur des civils sans défense, ciblés en raison de leur appartenance ethnique, linguistique, phénotypique ou idéologique... ».

Ce conflit armé a failli faire dérailler tout le processus politique et était par ailleurs considéré comme une tentative d'une troisième guerre d'agression⁵.

De leurs côtés, certains officiers issus des miliciens locaux Maï-Maï en l'occurrence, Kakule Sikuli alias Lafontaine, qui a refusé d'occuper ses fonctions de chargé d'administration dans la SMI, organisèrent une résistance contre cette tentative en ouvrant un maquis dans les montagnes de Bunyatenge et Miriki en Territoire de Lubero, en collaboration avec les miliciens rwandais de FDLR.

Dans la même logique, le Gouverneur E. Serufuli, qui a réussi à garder son poste⁶, organisait une milice privée dénommée *Local Defense* constituée des jeunes de la communauté hutu, sous couvert d'une ONG dénommée, « TPD ».

En 2005, lors d'un conflit interethnique dans le Territoire de Rutshuru, le gouvernement accède à la demande de la communauté hutu de rappeler à Kinshasa le Colonel Kasikila, alors commandant de la 5^{ème} brigade intégrée, constituée en majorité des miliciens Maï-Maï. Ce rappel du Commandant à Kinshasa a entraîné la désintégration de cette 5^{ème} brigade dont tous les éléments dotés d'armes par le gouvernement ont rejoint le maquis ouvert par Kakule Sikuli Lafontaine.

C'est dans ce contexte de reconstitution des groupes armés que furent organisées et tenues les premières élections démocratiques et pluralistes de 2006 en RDC, sous la surveillance soutenue de la communauté internationale.

1.3. *Intégration accélérée des GAN*

Apollinaire Malu Malu résumait l'opération d'intégration accélérée en ces termes : « Il fallait faire une intégration en mouvement et permettre que ceux qui étaient déjà armés parmi les combattants, ce qui est un critère de base, soient rapidement intégrés et puissent participer aussi aux opérations de désarmement et de traque des FDLR ».

En décembre 2008, les autorités rwandaises changent brusquement de tactique. De plus en plus accusées de déstabiliser leur voisin occidental en octroyant un soutien multiforme au CNDP⁷ et menacées d'une suspension de leur aide par plusieurs bailleurs internationaux⁸ elles s'entendent avec Kinshasa pour mettre Laurent Nkunda hors-jeu (il est placé en résidence surveillée au Rwanda), intégrer à nouveau le CNDP au sein des FARDC et mener conjointement en territoire congolais une offensive visant à affaiblir les FDLR.

Cette opération, qui se déroule du 20 janvier au 25 février 2009 sous le nom de code *Umoja Wetu* (« notre unité » en swahili), permettra surtout d'éloigner les FDLR de la frontière rwandaise et occasionnera de multiples violations des droits de l'Homme par toutes les parties. Elle sera suivie, au cours des huit mois suivants, de l'opération *Kimia II* (« calme » en lingala) qui, tout en ciblant les FDLR, entraînera également de multiples exactions contre les populations civiles.

Tenue à l'écart lors de l'opération *Umoja Wetu*, la MONUC tient un rôle de soutien actif lors de l'opération *Kimia II*.

Le CNDP est donc finalement intégré du jour au lendemain au sein des FARDC. Cette fois, il n'est plus question de brassage, ni même de mixage mais d'une intégration qualifiée seulement d'« intégration accélérée et classique des groupes armés du Nord-Kivu au sein des FARDC »¹⁰. Débuté le 29

⁵ Conseil National de Sécurité/ Service du Conseiller du Chef de l'Etat en matière de sécurité, rapport intitulé, *Décor planté pour la troisième guerre d'agression*, 2004.

⁶ L'un des principes sur la gestion de la Transition était qu'aucune composante ou entité ne pouvait garder le commandement militaire et diriger l'administration publique dans les parties qu'elle a eu à contrôler pendant la guerre. Fort malheureusement, l'ex-gouvernement et le RCD-Goma ont gardé respectivement la Province du Bas-Congo et le Nord-Kivu ainsi que le commandement des régions militaires en violation flagrante de ce principe. Pour la composante ex-gouvernement, il fallait à tout prix privilégier les relations avec l'Angola qui ne pouvait pas admettre qu'un officier issu de la composante MLC dirige la région militaire de Matadi par contre le RCD-Goma refusait à la composante ex-gouvernement de commander la région militaire de Goma pour ne pas favoriser la menace des FDLR contre son allié le Rwanda, les officiers des FAC ayant combattu aux cotés des éléments FDLR.

⁷ Voir notamment les rapports S/2008/772 et S/2008/773 des Groupes d'experts de l'ONU sur la RDC, disponibles sous : <https://www.un.org/french/sc/committees/1533/experts.shtml>

⁸ « La Suède suspend son aide budgétaire au Rwanda », *Le Nouvel Observateur*, 23 décembre 2008.

⁹ Human Rights Watch, « Vous serez punis », attaques contre les civils dans l'est du Congo, décembre 2009.

¹⁰ La littérature abondante ne montre pas en quoi consistait cette opération d'intégration accélérée et classique différente des autres opérations d'intégration : brassage et de mixage.

janvier 2009¹¹, ce n'est que le 23 mars qu'un accord entérine cette intégration dite « accélérée », accompagnée de la libération et de l'amnistie¹² des ex-rebelles et de la transformation du CNDP en parti politique¹³. Le tableau 3 présente le bilan des effectifs enregistrés au cours des opérations d'intégration accélérée et classique des groupes armés du Nord-Kivu en avril 2009.

Tableau 3. Effectifs enregistrés au cours des opérations d'intégration accélérée et classique des GAN du Nord-Kivu (2008-2009)

| N° | Composante | Effectifs déclarés par les G.A | Effectifs déclarés | | | | Effectifs physiquement identifiés | | | | | Effectifs absents ou non encore identifiés SMI | Démobilisation | | | Total | Intégration dans l'armée | |
|--------------|-----------------------------------|--------------------------------|---|-------------|--------------|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|--------------------------------|--|----------------|------------|------------|------------|--------------------------|-------------|
| | | | Rutshuru, Masisi, Mubambiro et Walikale | Grand Nord | Sous total | Effectifs CBR KITONA et LOKOSA | Total | Intégration accélérée | Intégration classique | Sous total | Effectifs CBR KITONA et LOKOSA | | Total | EAF GA | UEP NDDR | | | Projets |
| 1 | FARDC | - | 12390 | - | 12390 | - | 12390 | 8592 | - | 8592 | - | 8592 | 3792 | 1 | 5 | - | 6 | - |
| 2 | CNDP | 7000 | 5861 | 5 | 5866 | 211 | 6022 | 5792 | 3 | 5795 | 211 | 6006 | 0 | 46 | 22 | 3 | 71 | 2542 |
| 3 | PARECO | 3700 | 2694 | 763 | 3457 | 239 | 3696 | 2407 | 226 | 2633 | 239 | 2872 | 252 | 241 | 73 | 258 | 572 | 687 |
| 4 | MONGOL | 2886 | 678 | - | 678 | 198 | 876 | 368 | - | 368 | 198 | 566 | 117 | 73 | 17 | 103 | 193 | 113 |
| 5 | UUPS | 1200 | 199 | - | 199 | - | 199 | 154 | - | 154 | - | 154 | 45 | - | - | - | - | 6 |
| 6 | SIMBA | 1226 | 110 | 2 | 112 | 156 | 268 | 69 | - | 69 | 156 | 225 | 41 | 1 | 1 | - | 2 | 27 |
| 7 | RWENZORI | 400 | 14 | 497 | 511 | 5 | 516 | 12 | 250 | 262 | 5 | 267 | 112 | 29 | 15 | 93 | 137 | 22 |
| 8 | VURONDO | 300 | - | 501 | 501 | - | 501 | - | 257 | 257 | - | 257 | 59 | 29 | 25 | 131 | 185 | 26 |
| 9 | KASINDIEN | 500 | 4 | 386 | 390 | 50 | 440 | 39 | 165 | 204 | 50 | 254 | 29 | 54 | 66 | 37 | 157 | 77 |
| 10 | APCLS (Dissidents PARECO) | 3000 | 874 | - | 874 | - | 874 | 874 | - | 874 | - | 874 | - | 38 | 24 | - | 62 | 28 |
| 11 | Rendus | - | 46 | - | 46 | - | 46 | 45 | - | 45 | - | 45 | - | - | 1 | - | 1 | - |
| 12 | Kifuafia | 1729 | 2 | - | 2 | 374 | 374 | 2 | - | 2 | 374 | 376 | - | - | - | - | - | - |
| 13 | Non encore traités par composante | - | 2683 | - | 2683 | 178 | 2861 | - | - | - | 178 | 178 | 2683 | - | - | - | - | 22 |
| Total | | 21941 | 25555 | 2154 | 27709 | 1411 | 29120 | 18354 | 901 | 19255 | 1411 | 20666 | 7130 | 512 | 249 | 625 | 1386 | 3550 |

Source : Rapport synthèse final des opérations d'intégration accélérée et classique des groupes armés du Nord-Kivu. Du 23 Octobre 2008 au 18 Avril 2009.

Ce processus connu sous le nom de mixage a montré ses limites, car il avait permis, d'une part, au général Nkunda de gagner du terrain perdu par le ralliement des éléments de la milice *local Defence* aux FARDC, et, d'autre part, favorisé la réorganisation des groupes armés ethniques par crainte de représailles, rendant ainsi la Province du Nord-Kivu ingouvernable¹⁴.

1.4. Lutte contre la prolifération des ALPC

La politique de lutte contre la prolifération des ALPC menée par l'ONU¹⁵ en RDC peut se résumer en quatre grands axes : (1) Désarmement, Démobilisation et Réinsertion sociale des enfants-soldats, (2) DDRRR des combattants étrangers, (3) désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants congolais (DDR), et (4) embargo sur les armes et le matériel militaire. Le troisième axe (DDRRR) ne concerne pas notre cible à désarmer.

Les Nations unies ont, via l'UNICEF, soutenu dès 1999 les programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion sociale d'enfants-soldats. Dans un premier temps, ces programmes ont ciblé des enfants ayant appartenus aux FAC à Bukavu et Goma¹⁶. Par la suite, l'UNICEF s'est attaché à assurer la réinsertion sociale et économique de milliers d'enfants ayant appartenus aux groupes armés qui n'avaient pas participé au programme officiel de DDR. Depuis 2004, plus de 30.000 enfants-soldats ont été réinsérés¹⁷. Le

¹¹ « Rutshuru : les combattants du CNDP enfin intégrés aux FARDC, Bosco Ntanganda nommé commandant adjoint des opérations », *Radio Okapi*, 29 janvier 2009.

¹² Accordée par la Loi n° 09/003 du 07 mai 2009 portant amnistie pour faits de guerre et insurrectionnels commis dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, Leganet.cd.

¹³ J.-J. Wondo Omanyundu, *op. cit.*, p. 280.

¹⁴ Centre pour la Gouvernance, *op. cit.* p. 13.

¹⁵ G. Berghezan et L. Guesnet, « Etude sur la prolifération des armes légères en République Démocratique du Congo », *GRIP*, Bruxelles, Avril 2010, pp. 25-38.

¹⁶ *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo*, 17 janvier 2000, S/2000/30.

¹⁷ Notons que plus de 10.000 des enfants soldats démobilisés en RDC opéraient jusque-là dans les groupes armés qui sévissaient en Ituri. Voir à ce propos A. CARAMÉS, E. SANZ, *DDR 2008 - Analysis of Disarmament, Demobilisation and Reintegration (DDR) programmes in the World during 2007*, Barcelone : Escola de Cultura de Pau, 2008, p. 86.

tableau 4 montre quelques statistiques concernant le nombre d'enfants sortis des forces et GAN depuis 2004 jusqu'à 2019

Tableau 4. Enfants sortis des forces et GAN au Nord-Kivu (2004-2019)¹⁸

| Année | Nbre d'enfants |
|-------|----------------|
| 2004 | 475 |
| 2005 | 902 |
| 2006 | 1032 |
| 2007 | 900 |
| 2008 | 837 |
| 2009 | 3479 |
| 2010 | 1485 |
| 2011 | 275 |
| 2013 | 5 609 |
| 2019 | 565 |
| Total | 15 559 |

C'est de manière assez progressive que la MONUC a été amenée à s'impliquer dans le DDR des ex-combattants congolais. À l'origine, cette problématique ne faisait pas partie de son champ d'action. De fait, lors de sa création en novembre 1999, la MONUC ne reçoit aucun mandat en ce qui concerne le DDR. Il a fallu attendre quatre ans plus tard, le 28 juillet 2003, pour voir le Conseil de sécurité autoriser la MONUC à aider le Gouvernement d'Unité nationale et de Transition à désarmer et à démobiliser les combattants congolais qui pourraient décider volontairement de prendre part au processus de DDR dans le cadre du Programme multinational de démobilisation et de réinsertion, dans l'attente de l'établissement d'un Programme national de DDR.

C'est également de manière assez progressive que les Nations unies ont décidé d'agir de manière préventive et proactive sur la prolifération des armes légères en RDC.

Lors de sa création, le mandat de la MONUC ne contient aucune disposition relative aux armes légères ni aux questions de la prolifération et du trafic d'armes. La situation évolue quelque peu en février 2000 lorsque le Conseil par sa résolution 1291 donne par ailleurs mandat à la MONUC de « surveiller l'application des dispositions de l'Accord de cessez-le-feu concernant l'acheminement de munitions, d'armes et d'autres matériels de guerre à destination du théâtre des opérations, à l'intention notamment de tous les groupes armés »

Il a fallu en réalité attendre la crise en Ituri en mai 2003 et la mort de plusieurs casques bleus pour voir le Secrétaire général recommander au Conseil de sécurité « l'imposition d'un embargo sur les armes dans l'Ituri et dans le Kivu ».

Le 28 juillet, le Conseil décrète un embargo sur les armes à destination de l'Ituri et de deux Provinces du Kivu. Par sa résolution 1493, il demande aux Etats de prendre « les mesures nécessaires pour empêcher la fourniture, la vente ou le transfert direct ou indirect, depuis leur territoire ou par leurs nationaux, ou au moyen d'aéronefs immatriculés sur leur territoire ou de navires battant leur pavillon, d'armes et de tout matériel connexe, ainsi que la fourniture de toute assistance, de conseil ou de formation se rapportant à des activités militaires, à tous les groupes armés et milices étrangers et congolais opérant dans le territoire du Nord et du Sud-Kivu et de l'Ituri, et aux groupes qui ne sont pas parties à l'Accord global et inclusif, en RDC ».

Le 19 novembre 2003, le Conseil de sécurité affirme par la voix de son Président sa détermination à surveiller attentivement le respect de l'embargo sur les armes imposé par sa résolution 1493.

Le 12 mars 2004, le Conseil de sécurité réaffirme le mandat de la MONUC en précisant que celle-ci est autorisée « à saisir ou recueillir, comme il conviendra, les armes et tout matériel connexe dont la présence sur le

¹⁸ UNICEF RDC, Rapport d'évaluation du programme 2007-2011 pour les enfants associés aux forces et aux groupes armés (EAFGA) en RDC, Mai-juin 2011, p. 18, disponible sur

https://www.icc-cpi.int/RelatedRecords/CR2017_04730.PDF , consulté le 11 août 2020, « Bulletin d'information sous Cluster Protection de l'enfance (GTPE), décembre 2019-janvier 2020, disponible sur https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/bulletin_sous_cluster_protection_de_lenfance_gtpe_dec_2019_jan_2020/pdf , consulté le 12 août 2021.

territoire de la République démocratique du Congo constituerait une violation des mesures (d'embargo sur les armes) ».

En avril 2005, le Conseil de sécurité décide de sanctionner les personnes ayant violé l'embargo sur les armes en leur imposant des mesures d'interdiction de voyager et un gel de leurs avoirs financiers. Au fil des mois et des années, le Conseil de sécurité renforcera cette politique de sanctions.

En décembre 2005, il l'étend aux « responsables politiques et militaires des groupes armés étrangers opérant en RDC qui font obstacle au désarmement, au rapatriement ou à la réinstallation volontaire des combattants appartenant à ces groupes », ainsi qu'aux « responsables politiques et militaires des milices congolaises recevant un soutien de l'extérieur de la RDC et notamment celles opérant dans le district d'Ituri, qui font obstacle à la participation de leurs combattants aux processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ».

Enfin, en mars 2008, les mesures d'interdiction de voyager et de gel des avoirs financiers sont étendues aux « responsables politiques et militaires opérant en RDC et recrutant ou employant des enfants dans les conflits armés » et aux personnes responsables d'actes de violences contre des enfants ou de violences sexuelles.

2. *Stratégies de sujétion*

Au-delà des guerres, des conflits armés et de la mise en œuvre des stratégies militaires, les Etats veulent, en règle générale, éviter l'emploi massif de la force armée et l'éclatement d'une guerre. Ils ont alors fait recours à des stratégies de paix « négative », c'est-à-dire qui ont pour but de prévenir l'escalade de la violence entre eux (ou entre groupes humains organisés), afin d'obtenir la sécurité. Ces stratégies relèvent de l'application de la diplomatie coercitive, du contrôle des armements et du désarmement.

2.1. *Opérations Umoja wetu (« Notre unité ») et Kimia II (Paix 2) (2009-2011)*

Au bout de quatre années d'offensives militaires ratées, les gouvernements de Kinshasa et de Kigali, fin 2008, convinrent d'un accord secret, dont les détails ne sont toujours pas connus à ce jour, en vertu duquel le Rwanda détiendrait Nkunda et aiderait à intégrer le CNDP dans l'armée congolaise, en échange de quoi Kinshasa autoriserait les troupes rwandaises à entrer au Congo pour appuyer le lancement d'une attaque contre les FDLR.

Les deux volets de l'accord furent rapidement mis à exécution. Les troupes congolaises et rwandaises lancèrent l'Opération Umoja Wetu (Notre Unité) à l'encontre des FDLR en janvier 2009, tandis que le Gouvernement congolais et le CNDP signaient l'Accord du 23 mars, qui marquait l'intégration des rebelles dans l'armée. Cet accord de paix en 16 points¹⁹, associé par la suite à un accord à l'attention d'autres milices, comprenait une amnistie pour les prisonniers politiques libres, l'intégration des groupes armés, une réforme du secteur de la sécurité et un retour des réfugiés facilité par le gouvernement.

L'Accord du 23 mars, de même que l'accord rwando-congolais, s'avéra plus durable que ses prédécesseurs et au bout de plusieurs mois, le CNDP et de nombreux autres groupes armés faisaient partie de l'armée congolaise.

L'Opération Umoja Wetu devint l'Opération Kimia 2 (Paix 2) en mars 2009, avant de devenir l'Opération Amani Leo (Paix aujourd'hui) en janvier 2010. Toutes ces opérations ciblaient les FDLR ainsi que les groupes armés restants. Plus de 16 000 militaires furent intégrés dans l'armée nationale, dont quelque 5 500 du CNDP et 4 000 de la PARECO²⁰.

Les opérations parvinrent à décimer les FDLR. De 2010 à 2019, plus de 11 500 combattants des FDLR furent enregistrés et rapatriés vers le Rwanda par l'intermédiaire de la section DDRRR de l'ONU²¹. Mais toutes ces opérations militaires eurent des répercussions humanitaires dévastatrices, entraînant le déplacement de près d'un million de personnes ne serait-ce qu'en 2009. Le CNDP fut autorisé à maintenir des chaînes de commandement parallèles, ce qui empêcha toute réforme radicale de l'armée et sapa le moral et l'esprit de discipline.

Des effets sont à charge des opérations Umoja wetu (Notre unité) au Nord-Kivu. En effet, depuis les opérations Umoja Wetu (Notre Unité) menées par les FARDC et l'armée rwandaise en 2009, l'emprise des FDLR sur de grandes parties du Nord-Kivu a été brisée.

¹⁹ G. Muhindo Bayibika, *L'Accord de paix de Goma du 23 mars 2009 entre le Gouvernement de la RDC et le CNDP*, Editions Universitaires Européennes, Sarrebruck, 2020, p.

²⁰ Les chiffres officiels étaient bien plus élevés : au moins 8 500 pour le CNDP (voire 11 000 à en croire les propres statistiques du mouvement) et 6 000 pour les PARECO.

²¹ Entretien n° 17 avec un agent de la MONUSCO de la Section DDRRR, Goma, le 12 mai 2020.

Les revers causés par Umoja wetu ont été aggravés par l'émergence d'un nouveau type de groupes armés, les Raia Mutomboki²². Ces derniers ont ciblé les FDLR tout au long de 2012 et de 2013, les obligeant à quitter le Territoire de Walikale pour se concentrer dans le Nord de Masisi, le Sud de Lubero et l'ouest de Rutshuru. Ces évolutions ont également engendré d'importants mouvements de réfugiés rwandais ainsi que de hutu congolais, arrivés dans le sud de Lubero aux côtés des FDLR, ce qui a aggravé les tensions existantes entre les populations hutu et Nande dans cette région et déclenché la mobilisation d'une milice locale, appelée Mai-Mai Mazembe. Bien que l'intensité et la provenance de ces mouvements de population Hutu soient mal connues, l'observation sur le terrain montre que, contrairement aux périodes précédentes, les Hutu revenus ont préféré s'installer en dehors des communautés locales, ce qui a créé des frictions avec les agriculteurs locaux.

Le CNDP n'est pas le seul groupe armé à signer, à cette époque, un tel accord avec les autorités congolaises. D'autres, comme les PARECO, à majorité hutu, (Nord-Kivu) ou les Forces Républicaines Fédéralistes (FRF, Banyamulenge, soit Tutsi du Sud-Kivu) ont également accepté d'intégrer les FARDC de manière « accélérée ».

Cependant, si la reconnaissance des grades et la distribution des postes de commandement se font immédiatement au profit des ex-CNDP, les responsables issus d'autres groupes armés doivent attendre fin 2010 pour que leurs grades octroyés dans le maquis soient reconnus par les FARDC.

En outre, ils ne reçoivent aucun poste de commandement²³. Les unités des FARDC, en particulier les mieux équipées, sont devenues largement monoethniques, dominées par des éléments issus d'un seul groupe armé (le plus souvent le CNDP) et obéissant à des chaînes de commandement distinctes, ce qui suscite rapidement rancœurs, désertions et prolifération de nouveaux groupes armés²⁴.

Ces données conduisent à confirmer que c'était une « intégration discriminatoire ».

Selon plusieurs observateurs²⁵, plusieurs facteurs expliquent également les succès des FARDC sur le M23. Citons notamment :

- Le remplacement, après la déroute de Goma, du sinistre « Tango Four » par un officier un peu plus décent, le lieutenant-général François Olenga, un proche de Laurent Désiré Kabila, puis de son fils, qui a réussi à motiver les troupes et à assurer la logistique nécessaire aux opérations du Nord-Kivu.

- L'arrivée, à la tête de la 8^{ème} Région militaire (Nord-Kivu) en juin 2012, en remplacement de Vainqueur Mayala, du général Lucien Bahuma, qui a lutté contre l'indiscipline et restructuré le commandement régional en écartant nombre d'officiers jugés non fiables et en affectant à l'Est de nombreux officiers originaires de l'ouest du pays²⁶.

- Le déploiement des 321^{ème} et 322^{ème} bataillons URR, deux unités formées par des instructeurs belges et placées sous le commandement du colonel Mamadou Moustafa Ndala, un homme décrit comme déterminé, efficace et en phase avec la population²⁷.

- Le rôle du Gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, qui n'a cessé de pousser les FARDC à libérer sa Province de M23 et était chaque fois présent dans les localités libérées dès la fuite des rebelles.

- Le soutien de la population et de la société civile du Nord-Kivu, de Goma en particulier, à des actions résolues des FARDC et de la MONUSCO contre le M23.

Ce soutien ne s'est pas limité à des manifestations dénonçant la « passivité » des Casques bleus ou réagissant à des rumeurs de rappel à Kinshasa de Mamadou Ndala, mais s'est concrétisé par d'innombrables « coups de main » aux soldats pour les aider à transporter, à pied ou à moto, munitions et matériel logistique ou les approvisionner en eau, en plus d'un travail de renseignement effectué dans les territoires sous l'emprise du M23.

- La compétence et la discipline accrues des unités formées, notamment par des instructeurs belges²⁸.

²² J. Verweijen, « Stable instability. Political Settlements and Armed Groups in the Congo », Rift Valley Institute, Londres, 2016, Cité par GEC, *op. cit.*, p. 20.

²³ Centre pour la Gouvernance, *op. cit.*, p. 38.

²⁴ J. Stearns, J. Verweijen & M. Eriksson Baaz, Armée nationale et groupes armés dans l'est du Congo, Trancher le nœud gordien de l'insécurité, Institut de la Vallée du Rift, Projet Usalama, 2013.

²⁵ Notamment Darren Olivier, « How M23 was rolled back », *African Defence Review*, 30 Octobre 2013.

²⁶ Voir « J. Stearns, As the M23 nears defeat, more questions than answers », *Congo Siasa*, 30 octobre 2013. Soldats des FARDC, après la capture d'une position détenue par le M23 (source : Sylvain Liechti/ONU, 30 août 2013)

²⁷ Voir « François Olenga, Lucien Bahuma, Mamadou Ndala sont les trois hommes clés de la déroute du M23 », *Télé Tshangu*, 30/10/13. 87. Mamadou Ndala a été tué le 2 janvier 2014 près de Beni (Nord-Kivu) dans une embuscade attribuée initialement aux Allied Democratic Forces (ADF), groupe armé d'origine ougandaise. Cependant, l'enquête semble désormais s'orienter vers des complicités au sein des FARDC.

- Le soutien décisif de la nouvelle brigade de la MONUSCO, en particulier l'aviation sud-africaine et les troupes tanzaniennes ; il n'est pas exclu que la détermination de ces dernières soit liée à la détérioration des relations entre les Présidents Kikwete et Kagame.
- Il faut également souligner que la MONUSCO était de plus en plus la cible de critiques, locales comme internationales, pour ce qui était perçu comme son incapacité à venir à bout des groupes armés, malgré d'importants budgets accordés depuis plusieurs années.
- Les combats entre factions du M23 qui, en mars 2013, ont profondément affaibli ce mouvement et entraîné la fuite de Bosco Ntaganda.
- Les pressions des États-Unis sur le Rwanda pour que, cette fois-ci, son armée ne franchisse pas la frontière congolaise pour soutenir le M23²⁹.

On le constate, plusieurs de ces facteurs ne concernent pas directement les FARDC. On peut également se demander, au vu de leur impopularité croissante, notamment dans leurs anciens fiefs de l'Est, si le pouvoir du Chef de l'État et de son gouvernement n'aurait pas été menacé en cas de nouvelle défaite face à une petite formation comptant tout au plus 1 500 combattants. Les événements récents au Nord-Kivu ne doivent donc leurrer personne. Les maux dont souffrent les FARDC demeurent profonds. Les leçons à tirer-pratiquement toutes identiques- après les graves lacunes du brassage et les fiascos qu'ont représenté le mixage et l'intégration accélérée de groupes armés dans l'armée nationale devraient être sérieusement méditées par le leadership congolais. Avec l'élimination de la menace du M23 et un moral enfin retrouvé, les FARDC devraient poursuivre sur leur lancée et sécuriser de plus larges portions du Kivu, ce qui ne pourra se faire sans un plan cohérent de démobilisation et de dissolution des groupes armés³⁰.

En outre, sur le plan politico-législatif, il est essentiel qu'un plan cohérent de réforme des FARDC, tel celui élaboré par le Ministre Mwando et le général Etumba, soit mis en œuvre, ce qui passe par l'application des lois portant organisation et fonctionnement des FARDC et portant statut du militaire, ainsi que par l'élaboration, le vote, la promulgation et l'application d'une loi sur la programmation militaire. À cet égard, on ne peut que s'interroger sur les retards mis par le Chef de l'État pour promulguer ces deux premières lois et signer leurs ordonnances d'application³¹.

Sur le plan militaire, il est encourageant de noter que, en combinant soutien populaire, aide de la MONUSCO, formations étrangères et remplacement de quelques individus clés, la débandade n'est plus la seule option choisie par les FARDC lorsqu'elles se retrouvent sous le feu de leurs adversaires.

Et si, pour la première fois de leur histoire, des troupes de RDC devraient participer à une opération de maintien de la paix hors de leurs frontières³², les événements meurtriers du 30 décembre 2013 à Kinshasa et dans d'autres villes du pays³³ rappellent que la situation est loin d'être stabilisée, même en-dehors de l'est du pays qui continue à connaître quotidiennement des combats et de graves violations des droits humains.

Une telle situation n'est certes pas propice à une réforme durable du secteur de la sécurité, mais la question de la volonté politique demeure. En effet, il reste à démontrer que, à Kinshasa, on a réellement l'intention de développer une armée puissante, sans crainte qu'elle n'émerge comme un concurrent potentiel dans l'exercice du pouvoir politique. Ceci n'est pas sans lien avec la légitimité des institutions civiles ayant émergé après les élections contestées de 2011 et avec le comportement prédateur des élites occupant les sommets politique et économique du pays.

2.2. *Opérations Amani Leo (Paix aujourd'hui) (2010-2014)*

²⁸ Voir « Congo : comment la Belgique a discrètement contribué à la victoire », *Blog de Colette Braekman*, 2 décembre 2013.

²⁹ Voir « M23 : la pression des États-Unis sur Kigali a été déterminante, selon James Swan »,

³⁰ Voir les conclusions de Georges Berghezan, *Groupes armés actifs en R. D. Congo – Situation dans le 'Grand Kivu' au 2^{ème} semestre 2013*, Rapport du GRIP, novembre 2013.

³¹ Pour illustrer cette affirmation, voir la Lettre ouverte au Président de la République Démocratique du Congo sur l'urgence et la nécessité de matérialiser la réforme de l'Armée, signée par 144 organisations de la société civile de la RDC le 20 décembre 2012 et diffusée sur le site du Réseau européen pour l'Afrique centrale (EURAC).

³² En l'occurrence en République centrafricaine, où 850 soldats congolais devraient être déployés dans le courant de janvier 2014. Voir 850 militaires congolais dans une mission internationale pour stabiliser la RCA, Radio Okapi, 21 décembre 2013 et La RDC enverra un bataillon en Centrafrique, *Afriqinfos*, 21 décembre 2013.

³³ RDC : 103 morts dans "l'offensive terroriste", Kabila appelle à la "vigilance", *LaLibre.be*, 1^{er} janvier 2014

Le CNDP obtint des postes à responsabilité au sein du commandement d'Amani Leo: le poste de commandant en chef adjoint revint au général B. Ntaganda et dont les activités militaires puis la mise en examen par la CPI sont présentées dans le rapport du Projet Usalama, *Du CNDP au M23: l'évolution d'un mouvement armé dans l'est du Congo*.

L'opération *Amani Leo* (paix aujourd'hui en swahili) connaît un coup d'arrêt définitif en avril 2012, lorsque les troupes à leur point de désertion massivement et forment un nouveau groupe armé : le M23³⁴. Apparemment, la volte-face des ex-CNDP est surtout une réaction aux pressions de plus en plus fortes pesant sur le gouvernement congolais, notamment en provenance de la Belgique³⁵, pour qu'il arrête Ntaganda et le transfère à la CPI. Quant au prétexte mis le plus souvent en avant par le M23 pour justifier sa rébellion – soit la non-application de l'accord du 23 mars 2009 avec le CNDP, d'où il tire son nom – il faut bien constater que les mesures à court terme et purement militaires ont bien été appliquées par le gouvernement de Kinshasa, permettant d'ailleurs aux ex-CNDP de prendre le contrôle des deux Kivu.

2.3. Opérations Sukola II (2015-2019)

Poussées par la pression internationale sur le gouvernement congolais, les FARDC ont mené une nouvelle série d'opérations militaires axées sur le sud de Lubero, visant à capturer les positions et les dirigeants clés des FDLR. Baptisée Sukola II, ces opérations ont été préparées fin 2015 après de longs retards dus à la réticence des FARDC et à des dissensions entre l'armée congolaise et les troupes de l'ONU³⁶. L'armée congolaise a avancé du nord de Masisi vers les Villages de Mumo, Ihula et Rushiye, trois des principaux bastions des FDLR en 2015. Ces opérations Sukola II ont également poussé les réfugiés et les civils *hutu* plus loin dans le sud de Lubero.

Les effets néfastes ci-dessous découlent des opérations Sukola II des FARDC :

- Les opérations Sukola II sont devenues cruciales pour la trajectoire du NDC-R et sa spectaculaire expansion, car le groupe a reçu un soutien important de l'armée nationale. Elles ont également modifié le paysage sécuritaire autour de la zone où les territoires de Masisi, Rutshuru, Lubero et Walikale se rejoignent au Nord-Kivu- refuge des FDLR pendant de nombreuses années. Alors que le NDC-R avançait dans le Territoire de Lubero, la Communauté Nande a également lancé une nouvelle vague de mobilisation armée³⁷.
- L'alliance sporadique des FDLR avec les unités des FARDC, ancrée dans leur lutte commune contre le CNDP entre 2004 et 2009 et le M23 en 2012 et 2013, a également renforcé les FDLR.
- Les FDLR étant soumises à une pression croissante, le groupe s'est scindé à la Mi-2016, lorsqu'une aile dissidente emmenée par Wilson Iratega « Lumba » a créé le CNRD³⁸. Ce groupe a également soutenu les FARDC dans leur offensive contre les FDLR au long du second semestre 2016³⁹.

³⁴ J.-J. Wondo Omanyundu, « Les armées au Congo-Kinshasa, Radioscopie de la Force publique aux FARDC », *op. cit.*, p. 282.

³⁵ Relations RDC-Belgique : l'ombre de Bosco Ntaganda, Belga/APA/LP, via mediacongo.net, 11 février 2012.

³⁶ Voir <http://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2015/02/26/why-was-un-sidelined-joint-drc-operation-j-aGANst-rebels>, consulté le 14 février 2020.

³⁷ Une autre complexe de mobilisation existe plus au nord-est et relie la politique armée du Sud du Lubero avec la dynamique urbaine autour de Butembo ainsi que les problèmes de sécurité autour de Beni. S'inspirant des mobilisations historiques à Vurondo, la Milice du Corps du Christ est issue d'une secte politico-religieuse basée près du Mont Carmel. Dirigée par Baraka Lolwako, le fils de Pokopoko, et de Dadid Maranatha, ce groupe a réussi à contraindre les FARDC à une série d'affrontements importants à partir de la fin 2016. Pendant un bref moment, Kakolele Bwambale, un vétéran parmi les entrepreneurs armés de la région, semble également avoir regagné le groupe du Corps du Christ. Presque simultanément, une autre rébellion se forme autour de Kilalo Katembo, un ancien fétichiste des Mai-Mai Morgan dans la région de Mambasa en Ituri, et de Kitelemire aperita, un entrepreneur armé de longue date de Vurondo. Ce groupe, l'UPLC, a ensuite attaqué la prison de Butembo en décembre 2016. La branche « ouest » de Mazembe ainsi que le corps du Christ et l'UPLC ont eu des échanges importants avec les groupes Nande opérant autour du Lac Édouard, en particulier ceux dirigés par feu Charles Bokande, qui avait pris le contrôle du groupe armé dirigé par Shetani et Jackson Muhukambuto, un ancien Mai-Mai qui a fait défection des FARDC après dix ans dans l'armée.

³⁸ Outre les querelles personnelles, les avis divergeaient sur un projet de recensement biométrique des réfugiés rwandais par le HCR.

³⁹ Voir Nations Unies, S/2017/672. Rev. 1, 2017, par. 30-32.

- Lorsque les opérations Sukola II ont été lancées en 2015, le NDC-R a largement collaboré avec l'armée nationale, se déplaçant vers le nord et l'ouest de sa zone d'opérations traditionnelle, jusqu'à étendre le sud du Lubero.
- Négociations de partenariat Maï-Maï Mazembe sous commandement de Marungu Muliru et NDC-R, sous commandement de Guidon en 2016 contre les FDLR. Ces négociations ont abouti à l'intégration de Marungu et de la plupart de ses hommes dans les rangs du NDC-R.
- Imposition par le NDC-R d'un régime de gouvernance et de taxation sévère à Lubero
- Vol des Kits électoraux début de 2017 par un colonel du NDC-R connu sous le nom de « Foudre »⁴⁰.
- Représailles intercommunautaires dans la chefferie de Bwito en 2016 à la suite de la guerre par procuration entre les FARDC et les FDLR.
- Lorsque Marungu a rejoint le NDC-R, une nouvelle branche est apparue début 2016 sous le nom de Maï-Maï Kyaghanda Yira, dirigée par Albert Kasheke et Kitete Bushu. Le tableau 5 illustre les morts de civils par balles pendant les opérations Sukola II au sud du Nord-Kivu de 2016 à 2019.

Tableau 5. Morts de civils par balles pendant les opérations Sukola II (2016-2019)

| Territoire | N ^{bre} de morts | Auteur/responsable présumé | Obs. |
|--------------|---------------------------|---|--|
| Rutshuru | 77 | NDC-R, Maï-Maï Je t'aime, Nyatura, Maï-Maï Charles et Maï-Maï Mazembe | Sylvestre Mudacumura (Commandant suprême des FDLR et Juvenal Musabyimana, Ancien commandant du RUD-Urunana ont trouvé aussi la mort) |
| Goma | 25 | Maï-Maï Malonga, et bandits armés | Les cibles étaient les FARDC, les éléments de la PNC et les civils |
| Masisi | 167 | Coalition de APCLS/Mapenzi et NDC-R, Nyatura et bandits armés | |
| Walikale | 35 | NDC-R et bandits armés | |
| Total | 304 | | |

Source : Adapté de GEC, « Pour l'armée. Avec l'armée. Comme l'armée ? La remarquable ascension de Guidon Shimiray et du NDC-Rénové dans l'est du Congo », Rapport disponible sur <https://congoreserchgroup.org/rapport-pour-larmee-avec-larmee-comme-larmee/?lang=fr>, consulté le 19 mai 2020, Direction générale des Migrations, Direction provinciale du Nord-Kivu, Situations journalières de mars 2016 à décembre 2019.

L'observation sur le terrain montre que, ces opérations ne visaient pas seulement les FDLR et leurs alliés (RUD-Urunana, différents groupes Nyatura, Maï-Maï dirigés par Kakule Sikuli Lafontaine...), mais aussi, tous les GAN dans la partie sud de la Province du Nord-Kivu.

Cette section a présenté les stratégies de paix et de coercition utilisées par les acteurs de désarmement pour obtenir et gérer la sécurité au Nord-Kivu.

II. CONCLUSION

L'objet d'étude au cœur de la présente réflexion a été l'insécurité dans la Province du Nord-Kivu. Le constat fait est que la Province du Nord-Kivu reste toujours confrontée à l'insécurité grandissante des GAN. Ce problème social a fait débat sur le diagnostic de l'insécurité et l'impact des programmes du désarmement des groupes armés mis en œuvre par l'Etat congolais en vue d'y mettre fin. Il a soulevé l'obstacle à la compréhension des stratégies utilisées par les acteurs pour désarmer les groupes armés nationaux au Nord-Kivu.

Ce problème a suscité la question principale formulée comme suit : **Comment les acteurs se sont-ils impliqués dans le désarmement des groupes armés nationaux dans la Province du Nord-Kivu ?**

D'une façon générale, les acteurs se sont impliqués avec des stratégies de paix et de coercition dans le programme de désarmement des GAN dans la Province du Nord-Kivu.

L'objectif général poursuivi par la présente étude était de démontrer les stratégies des acteurs dans le programme du désarmement des GAN mis en œuvre par le Gouvernement de la RDC et ses partenaires.

La présente étude a été rendue possible grâce à la mobilisation de la méthode stratégie centrée sur son triangle opératoire : acteurs, ressources et stratégies. Cette méthode a été appuyée par la symbiose des techniques d'observation libre désengagée, documentaire et d'entretien.

Les stratégies de paix employées par les acteurs du désarmement des groupes armés nationaux se rapportent aux opérations d'intégration connues sous les noms de brassage et de mixage couplées de la

⁴⁰ Il est également accusé d'avoir participé à l'évasion de Butembo en décembre 2016. Source GEC, p. 22.

démobilisation des forces et groupes armés et à la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Les stratégies de sujétion concernent les opérations militaires mises en œuvre contre les groupes armés nationaux.

Ces deux séries des stratégies ont occasionné chacune de multiples violations des droits humains, la résurgence et/ou la réorganisation des autres groupes armés nationaux, les répercussions humanitaires dévastatrices, etc.

Ces résultats conduisent à confirmer l'hypothèse de l'étude.

Certes, la cimenterie de la paix et sécurité durables sur l'espace du Nord-Kivu exige une synergie des éléments en connexion simultanés parmi lesquels l'étude note entre autres le changement des mentalités des acteurs étatiques et non-étatiques engagés dans le processus du désarmement des groupes armés en amont et en aval, la volonté politico-sécuritaire affichée de part en part, le dialogue permanent entre les acteurs au travers d'une sensibilisation active, méthodique, systématique et participative de tous les acteurs en jeu, y compris les moyens matériels, financiers et humains mobilisés pour la cause. C'est à ce prix que la réflexion trouve son pesant d'or.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1]. « Congo : comment la Belgique a discrètement contribué à la victoire », *Blog de Colette Braekman*, 2 décembre 2013.
- [2]. « François Olenga, Lucien Bahuma, Mamadou Ndala sont les trois hommes clés de la déroute du M23 », *Télé Tshangu*, 30/10/13. 87.
- [3]. « La Suède suspend son aide budgétaire au Rwanda », *Le Nouvel Observateur*, 23 décembre 2008.
- [4]. « M23 : la pression des États-Unis sur Kigali a été déterminante, selon James Swan »,
- [5]. « Stearns J., As the M23 nears defeat, more questions than answers », *Congo Siasa*, 30 octobre 2013.
- [6]. 850 militaires congolais dans une mission internationale pour stabiliser la RCA, Radio Okapi, 21 décembre 2013 et la RDC enverra un bataillon en Centrafrique, Afriqinfos, 21 décembre 2013.
- [7]. Berghezan G. et Guesnet L., « Etude sur la prolifération des armes légères en République Démocratique du Congo », *GRIP*, Bruxelles, Avril 2010.
- [8]. Berghezan G., Groupes armés actifs en R. D. Congo – Situation dans le Grand Kivu au 2^{ème} semestre 2013, Rapport du *GRIP*, novembre 2013.
- [9]. Caramés A. et Sanz E., *DDR 2008 - Analysis of Disarmament, Demobilisation and Réintégration (DDR) programmes in the World during 2007*, Barcelone : Escola de Cultura de Pau, 2008.
- [10]. Centre pour la Gouvernance, « Regain des violences dans les Provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et le District de l'Ituri en République Démocratique du Congo », Kinshasa, Rapport de juillet 2012.
- [11]. Darren O., « How M23 was rolled back », *African Defence Review*, 30 Octobre 2013.
- [12]. David C.-P., *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, 3^e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2013.
- [13]. Direction générale des Migrations, Direction provinciale du Nord-Kivu, Situations journalières de mars 2016 à décembre 2019.
- [14]. GEC, « Pour l'armée. Avec l'armée. Comme l'armée ? La remarquable ascension de Guidon Shimiray et du NDC-Rénové dans l'est du Congo », Rapport disponible sur <https://congoresearchgroup.org/rapport-pour-larmee-avec-larmee-comme-larmee/?lang=fr>, consulté le 19 mai 2020.
- [15]. <http://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2015/02/26/why-was-un-sidelined-joint-drc-operation-j-aGANnst-rebels>, consulté le 14 février 2020.
- [16]. https://www.icc-cpi.int/RelatedRecords/CR2017_04730.PDF, consulté le 11 aout 2020. « Bulletin d'information sous Cluster Protection de l'enfance (GTPE), décembre 2019-janvier 2020, disponible sur https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/bulletin_sous_cluster_protection_de_lenfance_gtpe_dec_2019_jan_2020/pdf, consulté le 12 aout 2021.
- [17]. Human Rights Watch, « Vous serez punis », attaques contre les civils dans l'est du Congo, décembre 2009.
- [18]. Loi n° 09/003 du 07 mai 2009 portant amnistie pour faits de guerre et insurrectionnels commis dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, Leganet.cd.
- [19]. Muhindo Bayibika G., L'Accord de paix de Goma du 23 mars 2009 entre le Gouvernement de la RDC et le CNDP, Editions Universitaires Européennes, Sarrebruck, 2020.
- [20]. Nations Unies, S/2017/672. Rev. 1, 2017, par. 30-32.
- [21]. Otemikongo Mandefu Yahisule J., *Guerre des méthodes en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2018.
- [22]. PAVÉ Francis (Dir.), *L'analyse stratégique : sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels. Autour de Michel Crozier*, Paris, éd. du Seuil, 1994.
- [23]. *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo*, 17 janvier 2000, S/2000/30.

- [24]. Rapport synthèse final des opérations d'intégration accélérée et classique des groupes armés du Nord-Kivu. Du 23 Octobre 2008 au 18 Avril 2009.
- [25]. Rapports S/2008/772 et S/2008/773 des Groupes d'experts de l'ONU sur la RDC, disponibles sous : <https://www.un.org/french/sc/committees/1533/experts.shtml>,
- [26]. RDC : 103 morts dans "l'offensive terroriste", Kabila appelle à la "vigilance", LaLibre.be, 1^{er} janvier 2014.
- [27]. Relations RDC-Belgique : l'ombre de Bosco Ntaganda, Belga/APA/LP, via mediacongo.net, 11 février 2012.
- [28]. Rutshuru : les combattants du CNDP enfin intégrés aux FARDC, Bosco Ntaganda nommé commandant adjoint des opérations », *Radio Okapi*, 29 janvier 2009.
- [29]. Stearns J., Verweijen J. & Eriksson Baaz M., Armée nationale et groupes armés dans l'est du Congo, Trancher le nœud gordien de l'insécurité, Institut de la Vallée du Rift, Projet Usalama, 2013.
- [30]. UNICEF RDC, Rapport d'évaluation du programme 2007-2011 pour les enfants associés aux forces et aux groupes armés (EAFGA) en RDC, Mai-juin 2011, p. 18, disponible sur
- [31]. Wondo Omanyundu J.-J., « Les armées au Congo-Kinshasa, Radioscopie de la Force publique aux FARDC », Suisse, Monde nouveau/Afrique Nouvelle, 2013.

Gervais Muhindo Bayibika. " Stratégies des acteurs dans la mise en œuvre du programme de désarmement des groupes armés nationaux au Nord-Kivu." *IOSR Journal of Humanities and Social Science (IOSR-JHSS)*, 27(02), 2022, pp. 54-67.